

UN PROJET DE DIGESTEUR METHANIER À L'ILE D'ELLE !

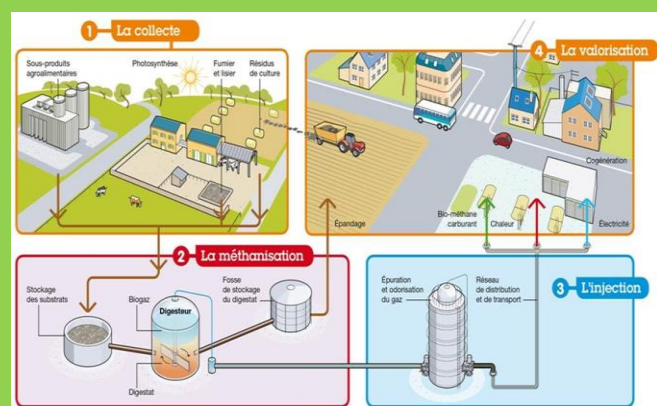
Le projet d'installation d'un digesteur méthanier, proposé par l'entreprise TECHNIQUE BIOGAZ, pourrait voir le jour face à l'actuelle usine HUHTAMAKI La Rochelle dans les prochaines années.

Sur ce dernier point et à ce titre, un représentant du bureau d'étude de cette société était invité à venir présenter, le 11 octobre dernier, en séance du Conseil municipal, ce projet appelé « Étude de faisabilité de Projet de méthanisation collective de Marans / L'Île D'Elle ».

Selon cette société, ce projet constituerait une opportunité à saisir pour la commune, et peut être aussi un peu pour elle-même, car à terme, elle permettrait de créer environ **2,5 emploi** pour un montant d'investissement qui pourrait se situer entre 6 800 000 € et 7 800 000 € (soit 2 600 000 € par emploi créé !). Sur cet aspect en tout cas, on peut trouver mieux en termes d'efficience. **Un bon plan pour les actionnaires !**

(Crédit : Méthanisation de Mortagne sur Sèvre)

Il va sans dire que le projet d'installation d'un équipement comme un digesteur méthanier,



souvent contesté, voire refusé par d'autres communes, devra faire l'objet d'une **enquête d'utilité publique** qui en présentera et expliquera les tenants et les aboutissants.

Néanmoins rien n'empêche, dès à présent, d'ouvrir sans attendre ce débat avec les habitants afin qu'ils puissent s'informer et se faire une opinion, en connaissance de cause sur les **avantages** (activités, emplois, ressources) mais aussi sur les **inconvenients** (bruits, circulation, odeurs, pollution, désagréments, risques industriels) que cela pourrait générer.

Sur ces questions, comme sur d'autres, afin d'éviter que la rumeur s'installe, et par extension toutes les interprétations négatives, il serait bienvenu que les élus qui siègent dans ces différentes instances restituent, par souci de transparence, quelques informations de bonne source aux nellezais, en organisant par exemple un débat public sur ces sujets.

Information et participation des nellezais

Pour ce qui nous concerne, nous publierons prochainement un dossier plus complet sur notre site d'ici à la fin de l'année.

Informé, associé, invité les citoyens à débattre, c'est les aider à comprendre la nécessité, l'intérêt, les avantages et les contraintes d'un projet d'aménagement, quel qu'il soit.

Favoriser l'expansion d'une démocratie plus participative, c'est aider à la compréhension et à l'appropriation objective des projets par le plus grand nombre, tout en faisant reculer les peurs et les obstructions intéressées.

(Extrait du flyer n° 2/2016)